http://95.snuipp.fr
snu95@snuipp.fr
01 30 32 21 88

Déclaration du SNUipp-FSU 95 à la CAPD du 15 octobre 2015

Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Mesdames, messieurs,

La FSU a souvent exprimé les attentes de personnels et le besoin de revalorisation des carrières des personnels du ministère de l'Education nationale. Tout en considérant qu'il convenait de poursuivre l'action syndicale pour les salaires et le dégel du point d'indice, elle s'est mandatée pour la signature du protocole PPCR afin que les personnels bénéficient des mesures envisagées malgré leur insuffisance. On doit aujourd'hui constater qu'il n'y a pas d'accord majoritaire et que l'annonce du gouvernement a créé un précédent remettant en cause les principes du dialogue social.
Le ministère de l'Education nationale est particulièrement impliqué dans le dossier des rémunérations et des carrières enseignantes. Les personnels attendent que ce chantier urgent soit conduit ; ils attendent aussi des mesures immédiates qui concernent tous les personnels.

Avec un budget en légère hausse, l'enseignement scolaire du premier degré apparaît comme relativement préservé dans le contexte d'austérité budgétaire. Pour autant, les 3 911 postes créés à la rentrée 2016 ne permettront pas une réelle amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des enseignants. Et on est encore loin des engagements pris dans la loi de Refondation.

Dans le cadre de sa politique d'austérité, le gouvernement poursuit la réduction du déficit budgétaire dans le projet de budget 2016, avec 16 milliards d'économies pour 2016. Ces coupes supportées par l'Etat et ses agences, la Sécurité sociale et les collectivités territoriales auront des effets dévastateurs sur l'emploi, les investissements, la Fonction publique et les services publics. Elles dégraderont davantage la qualité des services rendus aux usagers, tout en renforçant les inégalités sociales et territoriales. Pourtant la France est un pays riche, et les dépenses de l'État sont autant d'investissements indispensables au bon fonctionnement de notre société. Les services publics et de la Fonction publique doivent pouvoir jouer tout leur rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir.

Côté rémunération, ce budget est marqué par la poursuite pour la sixième année du gel du point d'indice, la dernière augmentation remontant à juillet 2010. Cette situation n'est plus tenable. La création de l'indemnité ISAE de 400€ n'est pas une réponse, d'autant qu'un certain nombre de collègues en sont exclus et que celle-ci est bien loin des 1200€ versés à nos collègues du second degré ! Le projet de budget 2016 prévoit une hausse de 14 millions d'euros par rapport à 2015. En tout état de cause, ce montant est insuffisant pour tripler l'ISAE comme le demande le SNUipp-FSU et en faire bénéficier tous les enseignants des écoles.

De plus, même si le budget pour l'enseignement primaire est en légère progression, celle-ci ne bénéficiera pas à l'enveloppe des dépenses de fonctionnement et d'intervention(formation continue, crédits pédagogiques, frais de déplacement…) qui ont été réduits de près de la moitié depuis 2007.

Le SNUipp-FSU n'a de cesse de dénoncer le déclassement salarial et social pour les professeurs des écoles. On ne peut pas se contenter de dire que ce constat est « préoccupant ». L'OCDE confirme le retard salarial des enseignants français et confirme l'urgence d'une augmentation des salaires de ceux-ci. Les enseignants français travaillent plus et sont moins bien payés que leurs homologues des pays de l'OCDE avec un salaire moyen d'un professeur des écoles français de 17% inférieur à la moyenne de l'OCDE.

Dans le même temps, les conditions de travail continuent de se dégrader. En effet, durant ces dernières années, enseigner est devenu un métier malmené et discrédité. La souffrance au travail se développe à cause d'une intensification des tâches, d'effectifs trop élevés , du non remplacement, de la disparition de la formation continue, de RASED non complets, de l'accueil d'élèves en situation de handicap dans des conditions déplorables, d'injonctions hiérarchiques, de surcharge de travail pour les directeurs(trices) d'école, d'un métier de plus en plus complexe et d'une non reconnaissance institutionnelle. Des souffrances qui sont autant de frein à l'action. En imposant une réforme des rythmes mal pensée, mal préparée et peu financée, le ministère a relégué au second plan les sujets prioritaires. Les écoles continuent de faire les frais de ces choix politiques et économiques, baisse des subventions de l'état impactant directement les budgets de fonctionnement des écoles, les crédits pédagogiques, restriction du nombre d'ATSEMS…

Une des priorités pour l'école c'est pourtant de reconstruire et redonner du sens, en impliquant les personnels, acteurs et experts de leur métier : direction d'école, ASH, formation, éducation prioritaire, réduction du temps de travail, conditions de travail, revalorisation salariale sont autant de chantiers prioritaires.

C'est dans ce contexte que se tient donc aujourd'hui la CAPD des promotions.

Le SNUipp-FSU 95 a été saisi par de très nombreux collègues ces dernières semaines et son dossier électronique spécial promotion, outil créé par ses délégués du personnel au service de tous les collègues, a été largement utilisé. Dans un contexte de baisse régulière de pouvoir d'achat, l'attente d'une promotion est le seul moyen, inégalitaire, de voir progresser son salaire aujourd'hui.…

Le SNUipp-FSU, fidèle à ses principes d'équité, d'égalité de traitement et de carrière, de transparence, continuera de porter sa demande du même rythme d'avancement pour tous, à la cadence la plus rapide.

Parce qu'il est temps de revaloriser les enseignants, que la confiance soit restaurée et que l'engagement professionnel des enseignants soit pleinement reconnu.